



Lycée hôtelier La Rochelle

publié le 14/10/2016

Objet : Organisation des mini stages des élèves de 3ème.

Le lycée hôtelier reconduit comme chaque année l'organisation de « mini stages » d'observation dans leurs ateliers, pour les élèves de 3ème désirant poursuivre leurs études en :

2nde Bac. Technologique Hôtellerie Restauration en 3 ans (Nouveau Bac Techno suite à la réforme)

2nde Bac Pro Cuisine ou Commercialisation et Services en Restauration en 3 ans

2nde C.A.P. Cuisine ou Restaurant en 2 ans

Comme vous le savez, ce dispositif rencontre chaque année un grand succès, mais leur capacité d'accueil est limitée.

Il est donc demandé, comme l'an passé, de bien vouloir veiller à ce que seuls les élèves de 3ème envisageant sérieusement une orientation dans les filières de l'hôtellerie-restauration participent à ces mini-stages.

Les élèves et leurs parents peuvent par ailleurs venir à notre journée PORTES OUVERTES du 11 Mars 2017

reconduction du DISPOSITIF « mini-stages » pour 2016-2017

Chaque élève qui souhaite participer au « mini-stage » devra rédiger une courte lettre de motivation à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription,

Le nombre de demandes par établissement ne pourra - dans un premier temps - excéder 5, (il n'est pas obligatoire de faire les 5 demandes en même temps.)

La période d'accueil sera pour 2016-2017 du **21 novembre 2016 au 14 avril 2017**

Les disponibilités d'accueil étant variable, vous voudrez bien faire des vœux larges en ce qui concerne les périodes.

Merci d'indiquer clairement les périodes à éviter pour le jeune.

Les demande incomplètes ou illisibles ne seront traitées. l'adresse mail doit être lisible !

La fiche d'inscription jointe est à retourner au professeur principal.

Aucune demande ne sera traitée par téléphone, notamment celles émanant des parents d'élèves.

Vous devrez joindre le règlement du repas au restaurant pédagogique à la convention. (4,80€)

Document joint

 [fiche_de_programmation2016-2017](#) (PDF de 74.2 ko)